

## Catégorie portefeuille d'obligations avantage Canoe — série D (consistant de la Catégorie d'obligations avantage Canoe série D et des parts du Fonds de fiducie Canoe)

20 juin 2024

Ce document contient des renseignements essentiels sur les titres de série D de la Catégorie portefeuille d'obligations avantage Canoe (le « Fonds ») qui comprend une action de série D de la Catégorie d'obligations avantage Canoe et, si vous n'en possédez pas déjà, une part des fonds structurés en fiducie Canoe, que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du Fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Canoe Financial LP (« Canoe Financial ») au 1-877-434-2796 ou à l'adresse info@canoefinancial.com ou visitez notre site Web au www.canoefinancial.com.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

### Bref aperçu

Codes du fonds :	CAD : GOC704
Date de création de la série :	18 mars 2020
Valeur totale du Fonds au 10 mai 2024 :	596 965 166 \$
Ratio des frais de gestion (RFG) :	1,63 %
Gestionnaire de fond :	Canoe Financial LP

Gestionnaire de portefeuille :	Canoe Financial LP
Distributions :	Mensuelles, le ou vers le dernier jour ouvrable du mois
Placement minimal :	2 500 \$ initial, 50 \$ additionnel
PPA :	1 000 \$ initial, 50 \$ additionnel

### Dans quoi le fonds investit-il ?

Le Fonds vise à procurer un rendement similaire au rendement du Fonds d'obligations avantage Canoe. Le Fonds investit principalement dans les titres du Fonds d'obligations avantage Canoe, mais il pourra investir certains ou la totalité de ses actifs dans des titres similaires à ceux que détient Le Fonds d'obligations avantage Canoe.

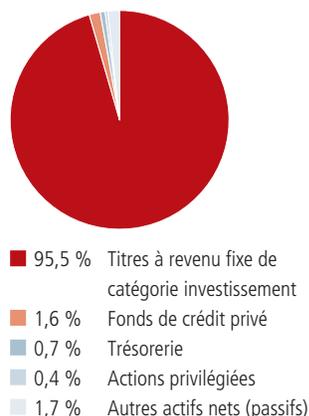
Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du Fonds au 10 mai 2024. Ces placements changeront au fil du temps.

### Dix principaux placements (au 10 mai 2024)

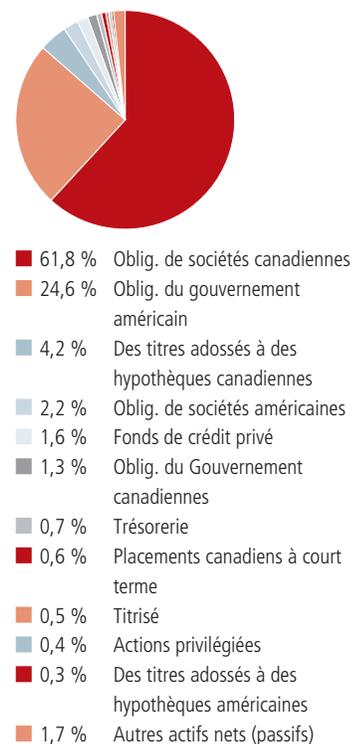
Obligations du Trésor des États-Unis, 3,63%, 2053/05/15	10,4 %
Obligations du Trésor des États-Unis, 3,00%, 2052/08/15	7,5 %
Billet du Trésor des États-Unis, 4,00%, 2034/02/15	4,3 %
Bell Canada, 3,50%, 2050/09/30	3,4 %
La Banque de Nouvelle-Écosse, 3,93%, 2032/05/03	2,6 %
Choice Properties REIT, 3,53%, 2029/06/11	2,5 %
Telus Corp., 3,95%, 2050/02/16	2,4 %
Banque Royale du Canada, 2,94%, 2032/05/03	2,1 %
Billet du Trésor des États-Unis, 4,25%, 2054/02/15	2,1 %
La Banque Toronto-Dominion, 4,68%, 2029/01/08	1,9 %
Pourcentage total des 10 principaux placements :	<b>39,2 %</b>
Nombre total de placements :	<b>114</b>

### Répartition des placements (au 10 mai 2024)

#### Répartition par actif



#### Qualité du crédit



## Quels sont les risques associés à ce fonds ?

La valeur du Fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent, mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent généralement moins de perdre de l'argent.

### Niveau de risque

Canoe Financial estime que le niveau de volatilité de ce Fonds est **Faible**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du Fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas le niveau de volatilité future du Fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.



Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du Fonds, consultez la rubrique « Quels sont les risques associés à un placement dans le fonds? » dans le prospectus simplifié du Fonds.

### Aucune garantie

Comme la plupart des fonds, ce Fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

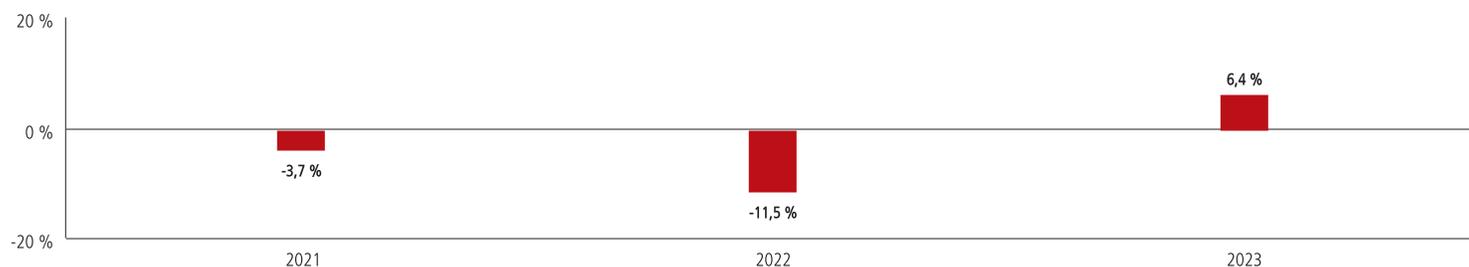
## Quel a été le rendement du fonds?

Cette section indique le rendement des titres de série D du Fonds au cours des 3 dernières années civiles. Les frais du Fonds ont été déduits du rendement exprimé. Ces frais réduisent le rendement du Fonds.

### RENDEMENTS ANNUELS

Ce graphique indique le rendement des titres de série D du Fonds pour chacune des 3 dernières années civiles. La valeur du Fonds a diminué pendant 2 de ces 3 années.

Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques associés à ce Fonds dans le passé, mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



### MEILLEUR ET PIRE RENDEMENT SUR TROIS MOIS

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendements des titres de série D du Fonds pendant une période de trois mois au cours des 3 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
<b>Meilleur rendement</b>	8,0 %	29 décembre 2023	vos placement augmenterait à 1 080 \$.
<b>Pire rendement</b>	-7,9 %	29 avril 2022	vos placement chuterait à 921 \$.

### RENDEMENT MOYEN

Le rendement annuel composé de cette série du Fonds a été -1,68 % depuis la création. Si vous aviez investi 1 000 \$ dans cette série du Fonds depuis sa création, votre placement vaudrait 932,55 \$ au 30 avril 2024.

## À qui le fonds est-il destiné ?

Aux investisseurs qui :

- investissent de moyen à long terme
- recherchent un potentiel de revenu et de gains en capital offert par des titres canadiens à revenu fixe
- veulent des distributions de revenus fiscalement avantageuses dans un compte imposable
- ont un niveau de tolérance au risque faible.

**Vous ne devriez pas investir dans ce fonds si vous investissez à court terme.**

## Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un Fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le Fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre Fonds dans un compte non enregistré, les distributions du Fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

## Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des actions de série D du Fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

### 1. Frais de souscription

Aucuns frais de souscription ni ne sont exigés pour l'achat des titres de série D du Fonds.

### 2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du Fonds. Au 31 décembre 2023, les frais de série correspondaient à 1,63 % de sa valeur, ce qui correspond à 16,30 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (en % de la valeur de la série)
<b>Ratio des frais de gestion (RFG)</b>	1,63 %
Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi, le cas échéant), des frais d'administration et des frais d'exploitation. Canoe Financial a renoncé à certains frais de la série. Autrement, le RFG aurait été plus élevé.	
<b>Ratio des frais d'opérations (RFO)</b>	0,00 %
Il s'agit des frais de transactions du Fonds.	
<b>Frais du Fonds</b>	1,63 %

### Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du Fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent.

Canoe Financial verse une commission de suivi à votre société sur vos titres série D uniquement si les titres ont été acquis via Fonds Frontier Capital. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion du fonds et calculée en fonction de la valeur de votre placement. Le taux de commission correspond à 0,25% de la valeur de vos investissements chaque année. Ce qui correspond à 2,50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.

### 3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achetez, détenez, vendez ou échangez des actions du Fonds.

Frais	Ce que vous payez
<b>Frais de négociation à court terme</b>	Vous pourriez devoir payer 2 % de la valeur courante des titres si vous les vendez ou les échangez dans les 30 jours de leur achat. Ces frais sont remis au Fonds.

## Et si je change d'idée ?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds; ou
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

## Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du Fonds, communiquez avec Canoe Financial ou avec votre représentant. Ces documents et l'aperçu du Fonds constituent les documents légaux du Fonds.

### Calgary Head-office

421 7th Ave S.W.  
Suite 2750  
Calgary, Alberta T2P 4K9  
Téléphone : 1-877-434-2796  
Courriel : info@canoefinancial.com  
Site Web : www.canoefinancial.com

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les OPC, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse [www.autorites-valeurs-mobilieres.ca](http://www.autorites-valeurs-mobilieres.ca).